

VILLE DE CLAMART



## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les services de la Ville entretiennent les espaces verts et multiplient les initiatives vertueuses et en faveur du développement durable.

**RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021**



RAPPORT

# Développement Durable

2021

*Chemin*

## Rapport Développement Durable 2021

PDF - 5.84 Mo

 Télécharger

 Feuilletter (<https://www.calameo.com/read/00620745243fecc91ab77>)

 JE SOUHAITE M'ABONNER

✓ VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS ([HTTPS://WWW.CLAMART.FR/FR/PUBLICATIONS](https://www.clamart.fr/fr/publications))

Le service espaces verts est composé d'une quarantaine de jardiniers qui entretiennent les 62 hectares d'espaces verts municipaux.

Seuls les travaux d'élagage, la maintenance des aires de jeux et des réseaux hydrauliques (arrosage et fontainerie) sont confiés à des prestataires extérieurs.

Les 209 hectares du bois de Clamart sont gérés par l'ONF, mais ce sont les jardiniers de la ville qui assurent l'entretien du mobilier, des cheminements et la propreté des 20 hectares du parc forestier.

## UNE GESTION DES ESPACES VERTS RESPONSABLE

Aucune zone de la ville n'est oubliée et chaque Clamartois peut profiter des compositions florales et végétales réalisées par les jardiniers de la Ville. Les espaces verts vieillissants ou mal adaptés à leur fréquentation sont requalifiés au fil des années en tenant compte des caractéristiques des lieux, des usages attendus et des besoins des riverains.

## ZÉRO PHYTO POUR LA SANTÉ DE TOUS

Depuis 2007, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'entretien des espaces vert

s, des voiries et du cimetière communal. Seuls les équipements sportifs font exception à la règle mais les traitements ne sont plus appliqués systématiquement et seulement en cas de nécessité.

Depuis le 1er janvier 2016, notre commune s'est engagée dans la charte Phyt'Eau Bièvre qui vise à ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire afin de protéger la ressource en eau du territoire.

Ainsi, la santé des Clamartois et des agents municipaux est préservée tout comme la ressource en eau et la biodiversité.

## MOINS DE DÉCHETS VERTS

- Le service des Espaces Verts adapte la fréquence de tonte aux caractéristiques des sites. Les tontes, qui avaient lieu hebdomadairement, ont été espacées sans toutefois sacrifier l'esthétique des lieux. Cette démarche est meilleure pour les pelouses qui sont plus résistantes et produit moins de déchets.
- Pour la gestion des haies, la diversité des plantations est privilégiée et les végétaux choisis en fonction de leur développement futur. L'objectif est de s'affranchir des haies taillées en banquette une à deux fois par an et qui génèrent de gros volumes de déchets.
- Le service Espaces Verts réutilise les déchets, comme le broyage des produits d'élagage lorsque cela est possible ou les fait composter pour la fertilisation des massifs.

## UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

- Dans la mesure du possible, un arrosage automatique est installé dans les massifs fleuris. Il permet d'arroser moins et au bon moment lorsque le végétal en profite le plus et que l'évaporation est minimale (la nuit en général).
- Les massifs sont systématiquement paillés ce qui réduit la pousse des mauvaises herbes mais surtout maintient l'humidité des sols en limitant l'évaporation.
- Dans les massifs pérennes, le choix des végétaux prend en compte leurs besoins hydriques pour des massifs capables de résister à la sécheresse.
- Cuve de récupération d'eau, sous la mairie, sous les terrains de tennis au stade Hunebelle, sous la place aimée Césaire, sous les cours des écoles Jules Ferry et Galliéra
- Mise en place de sondes tensiométriques dans les jardinières réparties sur l'ensemble du territoire afin de recueillir les informations hygrométriques pour adapter l'arrosage.

## VÉGÉTALISATION DES PIEDS DES ARBRES

Pour laisser de l'espace aux arbres, les solutions de grillage, platelage bois ou résine ne sont utilisés qu'en dernier recours. Lorsque la largeur le permet, les jardiniers optent pour la végétalisation des pieds des arbres : vivaces, arbustes, tapis de lierre, bulbes printaniers etc... Si les végétaux sont préservés des déjections canines et de la circulation automobile, les résultats sont satisfaisants et pérennisés.

## PRATIQUES DE FLEURISSEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- L'aménagement des massifs en pleine terre est privilégié. Le fleurissement hors-sol est lui réservé aux espaces contraints.
- La diversification de la palette végétale est systématiquement recherchée pour limiter les risques phytosanitaires et développer la biodiversité.
- Les végétaux sensibles à certaines maladies ou sujets à des attaques parasitaires récurrentes sont évités.
- Les espèces locales, résistantes, peu gourmandes en eau et adaptées au milieu urbain sont privilégiées.
- Les déchets végétaux du service, s'ils ne sont pas broyés et utilisés sur place, sont emportés sur une plateforme de compostage. En échange, celle-ci fournit à la ville le compost incorporé par la suite dans les massifs.
- Enfin l'arrosage automatique est installé aussi souvent que possible, car il permet d'optimiser la consommation d'eau et d'arroser le végétal aux périodes les plus favorables.

## RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce rapport présenté au conseil municipal du 11 février 2021 préalablement au débat sur le projet du budget, dresse un bilan des actions et politiques mises en oeuvre par la Ville conformément à ses engagements.

Ce rapport met en avant les actions réalisées au cours de l'année écoulée et ses perspectives au regard des cinq finalités du développement durable, à savoir :

- › La lutte contre le changement climatique
- › La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- › La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- › L'épanouissement de tous les êtres humains
- › Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

## "OÙ ET COMMENT FLEURIR ? "

En 2015, une stratégie a été élaborée pour répondre à la question "où et comment fleurir ?" avec l'objectif de satisfaire le plus grand nombre.

- › VALLEE SUD HABITAT (anciennement Clamart Habitat), office public de l'habitat qui dépend du territoire Vallée sud-Grand Paris gère les cités de la Plaine et de Trivaux-Garenne entièrement ouvertes et largement végétalisées. C'est un espace vert de 18,50 hectares qui a fait l'objet d'une étude paysagère en 2018, préconisant des modes de gestion et des principes d'aménagement plus durables et plus en harmonie avec ceux de la ville.
- › L'ASSOCIATION BERGERIES EN VILLE gère le jardin solidaire de la rue Danton, une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> mise à disposition par la ville qui accueille des ateliers de jardinage dans un cadre d'un chantier d'insertion. Le jardin est cultivé de façon écologique et reçoit régulièrement le public lors d'animations et de manifestations liées à l'environnement. L'association gère également 3 pigeonniers dans la ville qui facilitent la maîtrise de cette population d'oiseaux.
- › LES HABITANTS participent chaque année au concours des maisons et balcons fleuris. À travers les conseils de quartier (cf la rubrique [la vie de mon quartier](https://www.clamart.fr/fr/la-vie-de-mon-quartier) (<https://www.clamart.fr/fr/la-vie-de-mon-quartier>)), ils s'expriment sur les projets d'aménagement à venir et suggèrent des améliorations aux services municipaux grâce à leur connaissance du terrain.

## CLAMART, VILLE FLEURIE

Clamart est labellisée Ville fleurie avec la distinction « 3 Fleurs » attribuée par le Conseil régional

nal des villes et villages fleuris.



## DES CRITÈRES EXIGEANTS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

### De nombreux critères entrent en ligne de compte

- Une ambiance agréable réservant une place prépondérante au végétal dans les aménagements des espaces publics
- Une identité respectée : l'aménagement et le fleurissement sont conçus pour mettre en valeur le patrimoine et l'identité de Clamart
- Le respect de l'environnement : préserver la ressource en eau et supprimer les traitements chimiques
- La participation des habitants au fleurissement de la ville et l'organisation d'événements sur le thème des jardins ou du jardinage

## À LA UNE



FESTIVITÉS, ESPACE  
S VERTS  
**Les journées de  
la biodiversité**



ESPACES VERTS  
**PRÉSERVER  
NOS ARBRES**



ESPACES VERTS  
**Fermeture du  
parc de la  
maison blanche**

[TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

## À LIRE AUSSI





## ESPACES VERTS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## OFFICE DE TOURISME

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## CLAMART EN BREF

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

### MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

#### HORAIRES:

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
SAM. : 8h30-12h

#### MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h  
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h  
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

